



Projet de centrale agrivoltaïque au sol – Commune des Deux-Chaises (03)

Dossier d'examen au cas par cas
15 septembre 2025

Annexes obligatoires



Information sur le document

Citation recommandée	Biotope, 2025 – Annexes obligatoires - Projet de centrale agrivoltaïque au sol – Commune des Deux-Chaises (03) - Dossier d'examen au cas par cas - IRISOLARIS - 12 p.		
Nom de fichier	20250915_IRISOLARIS_Projet_Ombrières_photovoltaiques_Deux-Chaises_Annexes_2_3_4_5_6_obligatoires_vf.docx		
N° de contrat	20231048		
Date de démarrage de la mission	01/2024		
Maître d'ouvrage	IRISOLARIS 65 Avenue D'Aubière 63800 CURNON D'AUVERGNE		
Interlocuteur	Lina ADJAILIA <i>Responsable Développement Projet PV</i>	Contact : lina.adjailia@irisolaris.com 06 15 21 01 85	
Biotope, Responsable du projet	Mélina CLOT (MCL) <i>Cheffe de projets environnementaliste</i>	Contact : mclot@biotope.fr 04 37 24 03 02	
Biotope, Contrôleur qualité	Delphine GONCALVES (DGO) <i>Directrice d'études</i>	Contact : dgoncalves@biotope.fr 04 67 18 46 20	
Version 1	Rédacteur : MCL – 04/2024	Contrôle qualité : DGO – 25/04/2024	Description des modifications apportées au document : ● Création du document.
Version 2	Rédacteur : MCL – 07/2024		Description des modifications apportées au document : ● Reprise du document suite au retour client
Version 3	Rédacteur : MCL – 06/2025		Description des modifications apportées au document : ● Reprise du document avec le nouveau calepinage du projet

Biotope est signataire de la « [Charte d'Engagement des Bureaux d'Études dans le domaine de l'évaluation environnementale](#) ».

Sauf mention contraire explicite, toutes les photos du rapport ont été prises sur site par le personnel de Biotope dans le cadre des prospections de terrain.

Sommaire

Annexe I : Plan de situation	4
Annexe II : Photographie du site – environnement proche	5
Annexe III : Photographie du site – environnement lointain	7
Annexe IV : Plan du projet	9
Annexe V : Plan des abords	10
Annexe VI : Situation par rapport à Natura 2000	11

Annexe V : Plan des abords

